Qu'est-ce qu'une consultation mémoire ?

La consultation mémoire s'adresse aux patients pour lesquels des troubles de la mémoire ont été constatés. Elle a pour rôle de poser un diagnostic de troubles neurocognitifs et de définir les objectifs de prise en charge.

Les objectifs :

- Dépister et évaluer le plus tôt possible.
- Rassurer les personnes n'ayant pas de pathologie avérée.
- Identifier les situations complexes.
- Poser un diagnostic.
- Proposer une prise en charge globale et adaptée.
- Accompagner le patient et son proche aidant.

Les différentes étapes :

- La 1ère consultation est effectuée par un médecin spécialisé en gériatrie. Il peut prescrire, **si besoin**, des examens complémentaires tels qu'un bilan avec un(e) neuropsychologue, une biologie, une imagerie cérébrale (Ex: IRM,...), en lien avec le Centre Hospitalier d'Epernay.
- La 2ème consultation avec le médecin permet de faire une synthèse des examens complémentaires, d'annoncer un diagnostic et de préconiser des aides extérieures.
- Une consultation post-annonce diagnostic est organisée, **si besoin,** une quinzaine de jours après la seconde consultation avec un(e) neuropsychologue.
- Des consultations de suivi peuvent être planifiées à 2, 4 ou 6 mois.
- Un accompagnement médico-social et des aidants peuvent également être proposés.

Les signaux :

- Des oublis de plus en plus fréquents notamment les faits récents.
- Des difficultés croissantes à réaliser les tâches quotidiennes.
- Une désorientation dans le temps et dans l'espace.
- Un phénomène d'errance ou d'agitation.
- Des modifications dans la capacité à prendre des décisions.
- Une perte des habiletés sociales (vulgarité, désinhibition,...).
- Un changement de comportement significatif (agressivité, perte de motivation et d'initiative,...).
- Des difficultés à trouver ses mots, à s'exprimer.
- Troubles attentionnels (décrochage au cours d'une discussion, perte de concentration dans le temps,...)
- Des manifestations anxieuses et/ou dépressives.